

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINTE CROIX SUR MER

SEANCE DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2020

**Convocation : 25 mai 2020**

**Membres : 11 Présents : 11 Absents : 0 Votants : 11 Public : 0**

L'an deux mille vingt, le 1<sup>er</sup> juin à dix-sept heures.

Présents : Isabelle AUBRY, Thierry COIFFIER, Fanny COLBOC, Pauline DEVOS, Denis FERDY, Claire GARRIGUE LANGLOIS, Jessica HUYGHE, Éric LECHEMINANT, Guillaume LEMENAGER, Dominique POTIER, Grégory THOUIN

Absents excusés : 0

**Secrétaire de séance** : Grégory Thouin

Le quorum est atteint.

## **ORDRE DU JOUR :**

1. DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE
2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL
3. VOTE DU TAUX DES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS
4. AFFECTATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL (COMMISSIONS ET DELEGATIONS COMMUNALES)
5. TRAVAUX RUE DU BOUT CAÏN
6. CEREMONIE DU 6 JUIN
7. PERMANENCE DES ELUS EN MAIRIE
8. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :
  - ACQUISITION D'UN VIDEOPROJECTEUR
  - ACCES AU CLOS SAINT MARTIN

## 1. DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE

Grégory Thouin est désigné secrétaire de séance.

## 2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

### Décision

Le compte-rendu du conseil du 25 mai 2020 est approuvé à l'unanimité et signé.

## 3. VOTE DU TAUX DES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

### Informations

Les indemnités ont été revalorisées comme suit le 29 décembre 2019 :

- Maire : de 661 € brut environ à 991,80 €.
- Adjoint : de 256 € brut environ à 385,05 €.

Le Maire et les 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> adjointes, Isabelle Aubry et Jessica Huyghe, souhaitent prendre l'indemnité complète. Dominique Potier, 2<sup>ème</sup> adjoint, ne prendra pas l'indemnité.

L'augmentation de charges pour la commune sera d'environ 6 500€ par an.

### Décision

Par 10 voix pour et 1 voix contre, les indemnités du Maire et de deux adjointes sont approuvées

## 4. COMMISSIONS ET DELEGATIONS COMMUNALES

### Discussion sur les commissions, modification des intitulés

Dans les propositions de commissions et de participation rassemblées par Denis Ferdy, chaque conseiller a pu se positionner. Il est par ailleurs proposé de distinguer les deux commissions suivantes :

- D'une part : POS, PLU, permis de construire : traités par la Commission Urbanisme
- D'autre part : Voirie plan communaux réalisation des travaux : traités par la Commission Voirie, bâtiments, travaux

Pauline Devos fait remarquer l'absence de l'école dans les commissions. La Communauté de Communes dispose de la compétence, il faut nommer un délégué à son Comité des Ecoles.

Jessica Huyghe demande des explications sur le rôle de la Commission Eglise et cimetière : il s'agit par exemple pour le cimetière de veiller au respect des concessions, de gérer l'usage de l'église ; l'entretien et les travaux sont suivis par la Commission Voirie, bâtiments, travaux.

**Commission Communale Impôts Directs (CCID)** : elle comporte 6 titulaires + Maire + adjoints du Maire. Les titulaires ne sont pas forcément dans le Conseil municipal. Ils doivent être désignés dans les 2 mois. Trois membres élus et trois membres de l'extérieur seraient souhaitables.

**Commission service** : Collecte des déchets SEROC, défense, Incendie. Tous les membres du Conseil doivent connaître les protocoles d'urgence de sécurité et les numéros de téléphone.

**Commission Communale de l'Aide Sociale(CCAS)** : 3 membres élus et 2 membres de l'extérieur.

**Référent « Frelon asiatique »** : s'il y a un nid de frelons, il faut prendre des photos, aller voir la secrétaire de Mairie pour faire une demande de traitement. Isabelle Aubry se propose pour être l'interface avec les organismes et associations en charge du sujet.

## Décision

Les membres des commissions et les délégations sont décidées à l'unanimité. Elles sont détaillées dans les tableaux ci-dessous.

### COMMISSIONS COMMUNALES

Elles sont convoquées par le Maire, qui en est le président de droit.

Titre de la commission	Composition
Commission des finances	J. Huyghe, I. Aubry, E. Lecheminant
Commission Urbanisme	I. Aubry, D. Potier, Th. Coiffier, E. Lecheminant
Commission Voirie, bâtiments, travaux	Cl. Garrigue, D. Potier, J. Huyghe
Commission environnement et développement durable	Cl. Garrigue, G. Thouin, P. Devos
Commission Cimetière et église	D. Ferdy, Th. Coiffier
Commission Services	F. Colboc (SERO), E. Lecheminant (Défense), Th. Coiffier (Incendie)
Commission Animation	F. Colboc, D. Ferdy (location de la salle municipale et du Clos Saint-Martin) P. Devos, Cl. Garrigue, G. Thouin (jeunesse, culture, loisirs, associations)
Commission Communication, Commémorations et Citoyenneté	D. Potier, J. Huyghe, Cl. Garrigue, G. Thouin
Commission d'Aide Sociale	D. Ferdy, F. Colboc, I. Aubry (habitants volontaires en attente de désignation)
Commission Communale Impôts Directs (CCID)	G. Leménager, I. Aubry, Th. Coiffier, D. Ferdy (habitants volontaires en attente de désignation)

### DELEGATIONS

Titre de la commission	Composition
Conseil Communautaire de Seules Terre et Mer (STM)	G. Leménager, D. Potier (suppléant)
Comité des Ecoles (STM)	P. Devos, J. Huyghe (suppléante)
SMAEP du Vieux colombier (Syndicat mixte d'alimentation en eau potable)	D. Ferdy, G. Thouin
Syndicat d'assainissement Banville Ste-Croix-sur-mer	E. Lecheminant, G. Thouin, Th. Coiffier, Cl. Garrigue
SDEC Energie	J. Huyghe, Th. Coiffier (suppléant)

## 5. TRAVAUX RUE DU BOUT CAÏN

### Rappel de la situation

Août 2019 : débordement de la bouche d'égout.

L'inspection vidéo demandée par la précédente municipalité mets en évidence des trous dans la canalisation, des parties bouchées par des racines, une source abondante qui entre dans la canalisation...

M. Ledos (VRD Services) a confirmé le remplacement en juillet prochain de la canalisation et la pose d'une bicouche en attendant le revêtement.

M. Dubois (CDC STM) a confirmé de poser le revêtement en septembre.

Le devis s'établit à 10 643€ HT + 900€ d'honoraires de VRD Services.

#### **Décision**

Les travaux de réfection de la canalisation de la rue du Bout Caïn sont votés à l'unanimité.

## **6. CEREMONIE DU 6 JUIN**

La commémoration du 76ème anniversaire du débarquement des alliés aura lieu le 5 juin à 18h00 en présence de Nathalie Worthington, directrice du Musée Juno Beach de Courseulles-sur-Mer et de Yannick Langlais, correspondant de Normandy Veterans Association. Elle se déroulera en deux parties, d'abord devant la stèle de l'aérodrome B3 puis devant la plaque à la mémoire des soldats canadiens au Clos Saint-Martin.

La commune déposera une gerbe devant chacun des monuments.

Le Maire prononcera un discours devant la stèle de l'aérodrome B3 ; Nathalie Worthington interviendra devant la plaque à la mémoire des soldats canadiens.

## **7. PERMANENCE DES ELUS EN MAIRIE**

### **Proposition**

Afin de faciliter l'accueil et les échanges avec les habitants de la commune, il est proposé que deux élus assurent une permanence en mairie le matin de chaque premier samedi du mois, de 10h00 à 12h00.

#### **Décision**

La proposition est votée à l'unanimité

Les élus assurant les trois prochaines permanences sont:

- 4 juillet : Claire Garrigue-Langlois, Thierry Coiffier
- 1<sup>er</sup> août : Pauline Devos, Isabelle Aubry
- 5 septembre : Guillaume Lemenager, Jessica Huyghe

## **8. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

ACQUISITION D'UN VIDEOPROJECTEUR :

#### **Décision**

Achat d'un vidéo projecteur pour 300€ (investissement) surtout pour usage du conseil mais avec la possibilité de le prêter aux associations.

ACCES AU CLOS SAINT MARTIN :

### **Rappel de la situation et proposition**

Le terrain a été occupé par des gens du voyage durant les deux derniers étés :

- La 1<sup>ère</sup> fois : 2 familles.
- La 2<sup>ème</sup> fois : des tas de gravats avaient été déchargés devant la porte pour éviter l'accès non-autorisé. Cette action a semble-t-il été vécue comme une provocation, avec pour effet de nombreuses dégradations.

Il est proposé de poser deux blocs de béton pour condamner l'accès au clos Saint-Martin cet été. Cette mesure sera prise à titre expérimentale et temporaire.

### **Décision**

Par 7 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention, la mise en place de blocs de béton afin de bloquer l'accès au clos Saint-Martin pour cet été est approuvée

Il s'agit d'une expérimentation, la question pourra être éventuellement faire l'objet d'une consultation des habitants. Les blocs seront loués. Un panneau sera installé avec affichage de l'Arrêté Municipal du 8 février 2013 concernant le stationnement des gens du voyage et du règlement du Clos Saint-Martin.

### **LUTTE CONTRE LA VERMINE (RECRUDESCENCE DES RATS)**

La municipalité va solliciter une entreprise spécialisée pour intervenir dans les lieux concernés.

Les habitants sont invités à signaler à la mairie la présence de vermine.

### **PETITS TRAVAUX**

Pour les petits travaux d'entretien et de réparation pour lesquels le cantonnier n'a pas la compétence ou le temps (signalétique, dos d'âne, poteau à refixer, portail du clos Saint-Martin), il est proposé par le Maire d'avoir recours à un prestataire intervenant de manière ponctuelle (rémunération au niveau de 150 € par jour plus charges).

### **Décision**

L'intervention d'un prestataire pour les petits travaux est approuvée à l'unanimité.

### **RETOUR SUR LA RECONTRE AVEC MM. THIBERGE ET LAVARDE, MAIRE ET ADJOINT DE GRAYE-SUR-MER**

La rencontre avec les élus de Graye-sur-Mer, à leur demande, a permis d'évoquer les sujets d'intérêts communs pour les deux municipalités : école, vie associative, environnement, patrimoine, proposition de partage de la ruche, etc.

### **AUTRES QUESTIONS**

- Entretien du Chemin de la Garenne : la haie a été taillée par un employé de STM qui l'a taillée sur 5m mais pas sur la totalité. Il est demandé à l'employé communal de passer voir sur place.
- Chaque élu disposera d'une clef de la mairie.

La séance est levée à 21h00.

Le Maire

Le secrétaire de séance